




SOIRANS

N°39 Juill./Aout 2017

IN
FO

LA LETTRE DU MAIRE



Une année scolaire s'achève, elle a rythmé de nombreuses activités, scolaires, associatives et communales : travaux manuels, couture, peinture, danse, théâtre, anglais et soirée cabaret du Foyer Rural ; voyages scolaires, sorties piscine, défi lecture et kermesse des écoles (à Tréclun) ; vide-greniers dans les rues du village ; la saison se terminera avec les manifestations des 13 et 14 juillet : défilé aux lampions dans les rues du village, feux d'artifice place du Meix de la Cure, accueil de la population sur le parvis de la Mairie, distribution de colis aux sé-

niers et de cadeaux aux enfants et aux dames, ... N'hésitez pas à participer et à partager ces animations !

La rentrée de septembre s'annonce avec des changements, confirmés ou encore hypothétiques : suppression d'une classe maternelle, ramassage scolaire avec un seul bus (au lieu de deux) et modification corrélative des horaires de classe, retour à la semaine de quatre jours (lundi, mardi, jeudi et vendredi), sous réserve d'une décision académique favorable.

Après les fortes chaleurs de juin, nous espérons que la période estivale à venir va permettre à tous nos espaces verts et fleuris de s'épanouir, de se colorer et valoriser ainsi notre cadre de vie. Nos agents communaux, Gérald Tournier et Johnny Bas, avec le soutien de Bernard Bouju, Adjoint aux travaux et à l'environnement ont toujours fort à faire au début de l'été. Le passage de la commission départementale de « Côte d'Or Tourisme », le 4 juillet, représente un moment privilégié pour présenter nos aménagements et nos nouvelles créations. Cette année, la décoration de l'entrée de notre village, côté Auxonne, a été refaite avec une composition artistique de Georges Chateau particulièrement réussie. Les efforts réalisés par vous tous qui, en fleurissant les abords de votre maison contribuent également à l'embellissement de notre village qui conforte ainsi son label de « Village fleuri ».

En ce qui concerne les travaux, la période estivale va permettre de concrétiser quelques aménagements : sécurisation des écoles, avec installation d'un portail fermant l'accès à l'école maternelle, pose de films translucides sur les baies vitrées, mise en place d'alarmes « intrusion » communicantes dans toutes les classes (y compris à Pluvet et Tréclun). Différents travaux d'entretien seront également réalisés par les agents de la Commune et la pose d'une clôture et de portails au niveau de l'espace Georges Brassens permettra de sécuriser les activités des enfants. Enfin, en lien avec le Syndicat Intercommunal de l'Energie (SICECO), l'éclairage public de la rue Nationale sera rénové grâce à des luminaires à leds.

Comme chaque année, en ce début d'été et de vacances, alors que l'on passe plus de temps dehors et que l'on ouvre davantage ses fenêtres, je vous invite à respecter les simples règles de vie en société et de bon voisinage, notamment en ce qui concerne le bruit. Merci aux jeunes de faire un effort tout particulier afin que chacun profite de cette période de détente, de relâchement et de repos en toute sérénité.

Je vous souhaite à toutes et à tous un bel été et d'agréables vacances en famille.

Jean-Paul VADOT
Maire de Soirans



Dans ce numéro

- | | |
|--------------------------------|------|
| - Compte rendu du conseil | P. 2 |
| - Éclairage | P. 2 |
| - Echos d'École - Bibliothèque | P. 3 |
| - 14 juillet - Rentrée | P. 4 |

SECRETARIAT DE MAIRIE

Du 14 juillet au 2 Septembre le Secrétariat de Mairie sera
ouvert uniquement
le **MERCREDI DE 16 H 30 à 18 H 30**
OUVERTURE le LUNDI 4 SEPTEMBRE de 16 h à 18 h

LES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Juin 2017

Le Conseil municipal :

- **A approuvé** le projet de reboisement sur 4.80 ha à entreprendre dans les parcelles forestières 3 et 11 de la forêt communale dont le montant estimatif s'élève à la somme de 19 843.98 € HT et **a sollicité** l'octroi d'une aide du Conseil Départemental de Côte d'Or, d'un montant total de 7 680,00 € (soit 40 % des dépenses éligibles) ;

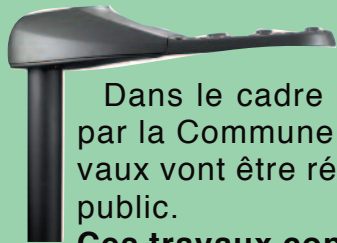
- **A décidé** d'allouer une subvention au Foyer Rural de Soirans, d'un montant de 450 €, correspondant au coût des actions qui lui ont été déléguées ;

- **A approuvé** la décision modificative n° 1, sur le Budget principal 2017, liée à l'attribution d'une subvention et à un projet d'acquisition de chaises (salle de la Verpillière), équilibrée, grâce à

la majoration d'une dotation de l'Etat, à 1 450,00 € en section de fonctionnement et à 1 000,00 €, en section d'investissement,

- **A décidé** de reconduire la mise à disposition de la salle communale des Associations, Grande rue, aux jeunes d'au moins 16 ans, sous la responsabilité des parents, pendant l'année scolaire 2017-2018, le week-end du vendredi soir 19 h au dimanche soir 20 h, sur une amplitude maximale allant de 14 h à minuit maximum et les jours de vacances scolaires, avec la même amplitude et **a confirmé** les conditions d'utilisation.

- **A donné de nouvelles délégations**, en remplacement de Madame Pâquerette Lavoyer : Monsieur Pascal Maitrot (avec Monsieur Bernard Cases) pour la « location des salles communales » et Madame Nathalie Mathiron (avec Madame Laurence Berti) pour la « location des logements Communaux ».



ECLAIRAGE PUBLIC RUE NATIONALE : VERS DE NOUVELLES ECONOMIES ...

Dans le cadre de la politique d'économie d'énergie et de développement durable engagée par la Commune et le Syndicat Intercommunal d'Energies de la Côte d'Or (SICECO), des travaux vont être réalisés rue Nationale pour réduire la consommation énergétique de l'éclairage public.

Ces travaux consistent à remplacer les lanternes existantes de l'éclairage public le long de la RD 905 (rue Nationale), côté nord et côté sud, mais en conservant les mâts. Ce sont donc 41 lanternes qui vont être remplacées par des luminaires à leds, particulièrement économiques. La durée de l'éclairage public ne sera pas réduite en raison des contraintes de sécurité sur cette traversée de la Commune, mais la puissance de l'éclairage sera abaissée de 50 % de 23 h à 5 h.

Par ailleurs, le SICECO a été sollicité par la Commune pour poursuivre la dissimulation des réseaux électriques et téléphoniques et remplacer progressivement les éclairages publics anciens par des éclairages à leds, moins puissants et moins énergivores tout en apportant un éclairage de qualité. La Grande rue et la rue des Croichottes sont actuellement en cours d'étude.

CANICULE ET FORTES CHALEURS, LA SANTE PEUT ETRE EN DANGER

ATTENTION ! Je suis particulièrement concerné si je suis enceinte, j'ai un bébé ou je suis une personne âgée.

JE BOIS RÉGULIÈREMENT DE L'EAU

Je ne reste pas en plein soleil,

Je mouille mon corps et je me ventile,

Je mange en quantité suffisante (fruits, légumes, pain, soupe, ...),

J'évite les efforts physiques,

Je ne bois pas d'alcool,

Je maintiens ma maison au frais : je ferme les volets le jour,

Je donne et je prends des nouvelles de mes proches.

SECHERESSE, LIMITATION DE CERTAINS USAGES DE L'EAU

Les arrêtés préfectoraux portant constat de franchissement de seuils entraînant la limitation provisoire de certains usages de l'eau sur une partie du territoire du département de la Côte-d'Or et des mesures générales de restriction sur l'ensemble du territoire de la Côte-d'Or sont publiés sur

www.cote-dor.gouv.fr/secheresse-en-cote-d-or et affichés en Mairie.



CANICULE, FORTES CHALEURS
ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES

ECHOS D'ECOLE

KERMESSE - DEPARTS - RENTREE SCOLAIRE



Kermesse

Comme chaque année, la kermesse des écoles, à Tréclun, a connu un grand succès, grâce aux enfants qui ont animé l'après-midi, au beau temps et à l'engagement de nombreux bénévoles, parents et enseignants.



Départs

Ce fut également l'occasion de rendre hommage aux enseignantes et ATSEM qui quittent notre RPI et qui ont beaucoup apporté aux enfants de nos Communes : Chrystèle Eysseric, professeur des écoles en moyenne section de maternelle, qui part en retraite, Véronique Livchoune, professeur des écoles en CM1, qui change d'affectation d'école et Pâquerette Lavoyer, ATSEM, qui termine son contrat et quitte notre RPI. Nous les avons remerciées pour leur implication et leur passion au service de l'éducation de nos enfants et nous leur avons souhaité bon vent, bonne chance et belles réussites.



Rentrée

La rentrée scolaire va apporter pas mal de changements. Après la **fermeture d'une classe** maternelle qui a été confirmée, c'est également le transport scolaire qui sera modifié, avec **suppression d'un des deux bus** et ajustement des horaires d'école.

Le plus grand changement sera peut-être le **retour à la semaine de quatre jours** : lundi, mardi, jeudi et vendredi. En effet un décret permet cette évolution ; le SIVOS en a fait la demande, le Conseil d'école a formulé un avis (favorables : 8, défavorables : 9, ne se prononcent pas : 3). La décision sera prise début juillet par l'Inspection académique, en lien avec l'organisateur des transports scolaires (la Région, à partir de la rentrée). Des informations détaillées seront transmises aux familles dès confirmation des nouvelles modalités de rentrée.



BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE INFOS

Depuis quelques mois, la bibliothèque est connectée. Venez découvrir sa page Facebook et suivre en temps réel son actualité. Cette première partie d'année a été riche en animations :

- Accueil de deux auteurs locaux : **Sandrine TIMECHINAT** et **Bruno SIMONNET**,
- Ouverture de la **Valise à Contes**,
- Exposition « **Soirans au Naturel** » lors de laquelle 3 lecteurs ont gagné la Famille Podefleur (confectionnée par nos soins).



La Commune a financé l'acquisition de mobilier qui rend les coins lecture encore plus confortables. La transformation de la bibli ne va pas s'arrêter là ..., rendez-vous en septembre pour en savoir plus.

SURPRISES A LA BIBLI :

Cet été ne partez pas en vacances sans votre **POCHETTE SURPRISE !!!** Laissez-vous tenter par un choix de livres glissés dans un sac que vous n'aurez le droit d'ouvrir que chez vous.

Vous pourrez venir emprunter ces pochettes pendant les permanences habituelles dès le **VENDREDI 30 JUIN** lors de la Soirée « Livres Ouverts ».

RAPPEL :

Horaires d'été : à partir du mardi 11 juillet, la bibliothèque ne sera ouverte que les mardis de 16h30 à 19h. Fermeture annuelle du 14 août au 4 septembre.

Des CD audios sont disponibles en prêt jusqu'à fin septembre.

Vous pouvez accéder au fonds numérique de la Médiathèque de Côte d'Or (MCO). Renseignez-vous à la bibli ou sur le site internet de la MCO.



FETE NATIONALE : 14 JUILLET 2017

Les cérémonies de la Fête Nationale se dérouleront les 13 et 14 juillet selon le programme présenté ci-dessous. Elles sont organisées en partenariat avec le **Foyer Rural**.

fête nationale



Jeudi 13 JUILLET - soirée Parvis de la Mairie, rues du village et Place du Meix de la Cure



- à partir de 21 h 00 : accueil, buvette, vente de lampions sur le parvis de la Mairie, ambiance musicale,
- vers 22 h30 : **DÉFILÉ MUSICAL AUX LAMPIONS** dans les rues du village (départ devant la Mairie)
- vers 23 h 00 : **FEUX D'ARTIFICES** place du meix de la cure



**JEUDI 14 JUILLET
11 h Parvis de la Mairie**

- 11 H ACCUEIL DE LA POPULATION, VIN D'HONNEUR

DISTRIBUTION DE LOTS pour les personnes de plus de 65 ans, de **JOUETS** et de **Bonbons** pour les enfants, jusqu'à 12 ans et **TOMBOLA GRATUITE** pour les dames et les jeunes filles habitant la Commune et qui seront présentes.



CARABINES A PLOMB : LOGIQUE ET PRUDENCE S'IMPOSENT

Les carabines de foire sont des armes.

Leur utilisation qui engage pleinement leur propriétaire, doit s'exercer dans des règles strictes de sécurité, aux limites de sa propriété et face à un mur, en aucun cas les tirs ne doivent atteindre le voisinage.

Tout manquement à ces règles est, et sera signalé à la gendarmerie.

POUR BIEN PREPARER LA RENTREE

L'accueil périscolaire, la restauration scolaire et l'accueil de loisirs le mercredi et pendant les vacances sont organisés par le service « enfance-jeunesse » de la Communauté de Communes Auxonne Pontailier Val de Saône (CAP Val de Saône).

La formation musicale, l'apprentissage d'un instrument de musique, l'intégration d'une chorale ou d'un ensemble instrumental, **les cours de danse (classique, contemporaine, hip-hop)**, **les cours d'art plastique et de théâtre** sont proposés par l'Ecole de Musique et d'Art.

Inscriptions, tarifs, renseignements : CAP Val de Saône au 03 80 27 03 20

www.cc-auxonnevaldesaone.fr



SERVICES MUNICIPAUX - Site : www.mairie-soirans.fr

- Secrétariat de Mairie : Mercredi 16 h 30 - 18 h 30 / Samedi 9 h 30 - 11 h 30

Tél. 03 80 39 43 58 – Télécopie : 03 80 39 04 96 - Courriel : mairie.soirans@wanadoo.fr

- Secrétariat SIVOS (écoles) : Jeudi matin, à la Mairie – Courriel : sivos.pluvetsoiranstreclun@orange.fr

- Bibliothèque : Mardi 16 h 30 - 19 h / Samedi 10 h - 11 h 30

Tél. 03 80 39 43 58 - Courriel : bibliotheque.soirans@wanadoo.fr

SERVICES INTERCOMMUNAUX – Site : www.cc-auxonnevaldesaone.fr

- Centre de loisirs : Ouverture semaines scolaires :

Lundi, Mardi, Mercredi matin, Jeudi, Vendredi 7 h 15 - 8 h 40 / 11 h 50 (12 h Vendredi)- 13 h 30 / 16 h 20 - 18 h 45 - NAP : Vendredi 13 h 30 - 16 h 20

Ouverture loisirs : Mercredi 12 - 18 h 30 / Vacances 7 h 30-18 h 30

- Crèche, halte-garderie (à Auxonne) : du lundi au vendredi

- Relais Petite Enfance – Assistantes maternelles (itinérant – tél. 03 80 57 37 56 ou 06 46 38 50 33)

- Ecole de musique et de danse (à Auxonne) Tél. 03 80 27 03 20 – Télécopie : 03 80 27 03 21 – Courriel : cdc.avds@wanadoo.fr

Informations, Inscriptions, renseignements, menus : www.cc-auxonnevaldesaone.fr

- Collecte des déchets : jeudi matin, très tôt - le mercredi si le jeudi est férié

- Déchèteries : Pont et Athée / Tél 06 70 77 45 63

PONT: Mercredi et Vendredi 14 h à 17 h 45 (16h45 d'Octobre à Mars)

Chemin de la Tille Mardi et Samedi 8 h 30 à 11 h 45

ATHÉE: Mercredi et Vendredi 8 h 30 à 11 h 45

Route de Magny Mardi et Samedi 14 h à 17 h 45(16h45 d'Octobre à Mars)